



Pôle Insertion EURECAH

Autre (précisez)

Date de publication : 21/07/2026

Généralités

Objectif :

Le Pôle Insertion vise à répondre à l'absence de dispositif d'accompagnement dédié à l'insertion socio-professionnelle des personnes avec un TSA et un TDI. Il répond ainsi à un besoin territorial aujourd'hui non couvert, en apportant une réponse cohérente et adaptée. Il vise à améliorer l'accès à l'emploi des personnes avec TSA et TDI, en proposant une réponse individualisée et modulaire, selon les besoins de ces personnes.

De manière générale, le dispositif doit ainsi permettre :

- L'accès à l'emploi et/ou à la certification professionnelle, et l'autonomisation de la personne dans un environnement professionnel grâce à un accompagnement individualisé et renforcé, aux évaluations et préconisations réalisés et au suivi dans l'emploi assuré sur du plus long terme. L'objectif est d'être force de proposition auprès des personnes accompagnées ainsi que des entreprises, en matière d'outils et de solutions de compensation, afin de favoriser l'employabilité des personnes en situation de handicap ;
- D'apporter un éclairage expert sur les capacités, le potentiel, les restrictions en amont d'un accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire, grâce au déploiement de plateaux techniques d'évaluation des compétences professionnelles internes à l'association, ainsi qu'à l'externe auprès de partenaires ;
- De former et de sensibiliser les entreprises d'accueil à l'embauche de ce public, et à la création d'un environnement de travail inclusif ;
- D'accroître l'autonomie, la motivation et redonner du sens dans le projet de vie de la personne. L'accompagnement est individualisé favorisant ainsi la détermination des capacités et restrictions de la personne, afin de construire objectivement son projet professionnel.

Plus spécifiquement, l'emploi peut apporter de nombreux avantages à une personne avec un TSA, en favorisant le développement de l'autodétermination, grâce notamment à l'accès à une indépendance financière, l'acquisition de compétences professionnelles et l'accès à des opportunités, au gain d'autonomie dans son quotidien et sa prise de décision, à l'accroissement du nombre d'interactions sociales, etc.

Depuis sa création, l'association EURECAH accompagne principalement à des personnes autistes avec déficience intellectuelle. L'association propose plusieurs modalités d'accompagnement : Depuis sa création en 2024, le pôle d'insertion a accompagné plus de 30 personnes dans leur réalisation professionnelle. Ce dispositif accompagne principalement des personnes issues d'ESMS, de classe Ulis ainsi que des membres de l'association elle-même.

L'association propose, des plateaux techniques d'évaluation des compétences et savoir-être professionnels, combinés à des stages non rémunérés, modulables et d'une temporalité adaptable (selon le profil, les besoins et le projet de la personne sont réalisés).

Ces stages permettent en premier lieu d'évaluer l'appétence à l'emploi, le fonctionnement, la compréhension et les capacités de la personne accompagnée, de manière globale, en mettant l'accent sur ses compétences (adaptatives, relationnelles, professionnelles, techniques, communication...) sur ses habilités sociales, ainsi que d'autres aspects de son quotidien.

A l'issue du stage, une évaluation est réalisée, et des préconisations sont émises. A titre d'exemple, l'association EURECAH porte un Food Truck Solidaire ainsi qu'un terrain de maraîchage qui permettent ainsi aux personnes accompagnées de réaliser un stage dans le monde professionnel. D'autres acteurs et secteurs d'activités proposent également des lieux de stages, tels que certains grands groupes de distribution.

L'association propose également un accompagnement renforcé vers et dans l'emploi, permettant d'apporter un appui sur la prise en

compte du handicap, d'accompagner la personne à réfléchir à son projet professionnel, des entraînements aux habilités sociales, de proposer un accompagnement à la certification professionnelle, d'apporter un soutien aux entreprises et de réaliser des sensibilisations en milieu professionnel.

L'ensemble des accompagnements propose un environnement structuré et adapté aux TSA. Cette adaptation passe notamment par l'usage d'outils spécifiques, tels que la CAA, le séquençage, les pictogrammes...

Etapas de mise en oeuvre

- Réalisation d'une étude des besoins
- Travail et définition du projet avec les autorités de tutelle
- Recherche de partenaires financiers et opérationnels (entreprises, collectivités, etc)
- Recrutement d'une équipe de professionnels qualifiés (éducateurs, CIP, responsable de pôle...)
- Communication auprès des partenaires médico-sociaux autour du projet (orientation des personnes)
- Mise en place des plateaux technique et définition de leur modèle économique

Essaimage



Les principaux leviers

- Solliciter les financements de la Stratégie Nationale pour les Troubles du Neurodéveloppement
- Réseau de partenaires afin d'identifier et d'orienter le public cible (notamment en aménagement Creton), ou afin de bénéficier de plateaux techniques externes
- Réseau d'entreprises souhaitant s'inscrire dans ce projet
- Communication autour du projet
- Accompagner le changement de posture professionnelle, afin de déconstruire les réflexes institutionnels et adopter une logique inclusive



Les principaux freins

- Financement du projet sur la phase « évaluation » et des plateaux techniques si les accompagnements restent sans coût pour la personne accompagnée
- Réticence des acteurs dans la projection d'une personne avec TSA et TDI dans l'emploi en milieu ordinaire
- Trouver un cadre juridique et financier au projet global
- Proposer des postes sur des secteurs d'activité diversifiés

Contact

Mélanie & Charlotte GREVIN & FAYOLLE, Encadrante technique

Maxime MORINELLO, Personne accompagnée au sein du Pôle Insertion



L'établissement

Date de mise en œuvre : January 1, 2023

Durée du projet : 36 mois

EURECAH 42350

Type de structure : Autre (précisez) / Privé à but non lucratif

Déclenchement

Selon les données de l'AGEFIPH, en France, le taux de chômage des personnes avec un TSA associé à un TDI est proche de 100%. La méconnaissance de ce public et la persistance de préjugés et stéréotypes au sein de la société sont autant de facteurs ne favorisant pas leur inclusion en milieu ordinaire. En effet, les personnes avec TSA éprouvent de plus grandes difficultés dans le



Les ressources

Temps

Dans sa phase de conception (réflexion sur la structuration du projet, recherche d'entreprises partenaires, recherche de partenaires financiers, etc), ainsi que dans son déploiement (pilotage, RH, etc), le projet nécessite d'importantes ressources en termes de temps. Il est ainsi indispensable de désigner un responsable de pôle.



Beaucoup

Personnel (équipe project, déploiement...)

Dans son fonctionnement, le Pôle Insertion nécessite un important encadrement (1 pour 1, ou 1 pour 2), afin de réaliser des évaluations professionnelles, favoriser

milieu professionnel en raison de particularités dans leur fonctionnement quotidien. Leurs façons de communiquer, d'appréhender les relations sociales, ou encore de percevoir les sensations sont propres à leurs troubles et se manifestent de façon diverse selon les personnes. Compte tenu de leur fonctionnement particulier, il est nécessaire de mettre en place des accompagnements et aménagements spécifiques pour ces travailleurs.



La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre



Remplace une pratique existante



Les impacts

Sur l'environnement : Pas d'impacts

Sur les professionnels :  Impacts positifs

Le projet permet aux professionnels d'expérimenter de nouvelles pratiques au sein de cette organisation expérimentale. Il permet également de renforcer leur conviction forte que les personnes avec TSA et déficience intellectuelle peuvent occuper un emploi en milieu ordinaire grâce à un environnement structuré et adapté.

Le Pôle Insertion permet enfin à certains professionnels de conjuguer leur activité professionnelle avec d'autres de leurs compétences et appétences (maraîchage et cuisine notamment).

Sur les usagers :  Impacts positifs

Les premiers accompagnements proposés par le Pôle Insertion ont des impacts positifs pour les personnes accompagnées, avec des gains d'autonomie et une

la montée en compétences, etc. Ainsi, le Pôle Insertion bénéficie : - d'un temps de direction générale - d'un responsable - de 5 encadrants techniques (professionnels sociaux-éducatifs) - d'un conseiller en insertion professionnelle - d'un temps de neuropsychologue et psychomotricienne

Beaucoup

Des compétences en interne

Il est nécessaire de bénéficier d'une équipe de professionnels formés et qualifiés afin de proposer un environnement structuré et adapté aux TSA, ainsi que des aménagements répondants à leurs particularités et à leurs besoins.

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Les personnes en situation de handicap étant accompagnées au sein des entreprises, ou des plateaux techniques externes par des professionnels du Pôle Insertion, il n'est pas indispensable que ces lieux et leurs professionnels soient formés au TSA. En revanche, il est nécessaire de sensibiliser ces professionnels et les entreprises d'accueil aux particularités des personnes avec TSA.

Peu

Des équipements, du matériel

Le projet nécessite d'importants équipements (matériels, locaux, supports), afin de réaliser les évaluations des compétences professionnelles.

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

Dans son déploiement, le projet nécessite d'importants financements externes (partenaires, mécènes, fondations, etc) ou en fonds propres pour absorber les charges salariales, l'acquisition et l'aménagement des plateaux techniques.

Beaucoup

Parties prenantes associées

- ☒ Administration
- ☒ Direction
- ☐ Services techniques
- ☒ Bénéficiaires
- ☐ Autres

Conditions de succès

montée en compétences.

Plusieurs des personnes accompagnées ont ainsi pu intégrer une formation qualifiante, ou signer un contrat au sein d'une entreprise du milieu ordinaire.

Par ailleurs, les personnes accompagnées ont pu mettre en avant leur satisfaction, la valorisation et le sentiment d'accomplissement permis par cet accompagnement.

Sur l'organisation :



Impacts positifs

Le déploiement du Pôle Insertion a entraîné la création d'un nouveau Pôle au sein de l'association, conduisant cette dernière à revoir et clarifier sa structuration interne.

Sur le médico-économique :



Impacts positifs

Le projet porte des bénéfices pour les entreprises, en leur apportant une diversité dans les compétences, des réponses sur certains postes en tension ou en difficulté de recrutement, ou encore en termes de réduction des coûts de recrutement du fait de l'engagement de ces travailleurs, ou de RSE. Plus largement, l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap peut apporter des bénéfices à l'ensemble de la société, et participe à la mise en place d'une société plus inclusive. En effet, l'embauche de ce public en milieu ordinaire implique une réduction des coûts d'accompagnement médico-sociaux en établissement, ainsi que le recouvrement nouvelles taxes liées à leurs consommations.



Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Le déploiement du Pôle Insertion, et plus particulièrement des modalités d'accompagnement des personnes avec TSA et TDI dans l'emploi est inscrit au sein des axes stratégiques de développement de l'association, définis au sein du projet d'établissement